



Harmonie au bord de mer

Hors affluence l'estran, partie ouverte et découverte par la mer au rythme des marées, semble désert. Pourtant, à y regarder de plus près, de nombreuses espèces animales, à la vie « mouvementée », y ont élu domicile. Sous le sable, d'abord, fourmillent de drôles de petites bêtes. Des coquillages, bien sûr, tels les couteaux, dont les



Huitrier-pie.

siphons assurent le contact avec l'eau de mer et leur permettent ainsi de respirer. Les crabes, à la démarche nulle autre pareille, aiment aussi jouer à cache-cache avec le sable. D'autres ont plutôt intérêt à ne rien dévoiler : ce sont les petits vers « de sable », qui creusent des galeries et en rejettent le surplus sur la plage ; ils sont les mets préférés des oiseaux et des attrape-nigauds appréciés des pêcheurs. Quel curieux mimétisme unit d'ailleurs les pêcheurs et



Empreintes sur le sable.



Bécasseau variable.

les oiseaux, occupés à scruter le sol, à la recherche des précieux vers. La mouette rieuse qui enchaîne les vols planés et les loopings, au-dessus de l'eau, trouve le spectacle plutôt rigolo. Ces cris trahissent une certaine joie de vivre à côtoyer l'estran, finalement pas si désertique que cela.

L'odeur marine des algues, embau-me l'air ; les embruns fouettent le visage ; le clapotis des vagues est un agréable refrain et le spectacle est assuré par les phoques au loin ou la course des bécasseaux sur la plage. En fin de compte, les randonneurs retrouveront sur l'estran le goût des plaisirs simples !



Phoque veau-marin.

à PIED dans le NORD

Flandre Côte d'Opale



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Dunkerque : Musée portuaire (03.28.63.33.39), Musée des Beaux-Arts (03.28.59.21.65), Mémorial du Souvenir (03.28.66.79.21), Palais de l'Univers-planétarium (03.28.60.14.51), Fonds Régional d'Art Contemporain Nord - Pas de Calais (03.28.65.84.20), activités nautiques (catamaran, optimist, char à voile) (03.28.28.27.27), pêche en mer et activités nautiques (03.28.58.10.10), visites guidées du beffroi, du port en bateau et des villas malouines (03.28.66.79.21), atelier-boutique « Création cuir » sur rendez-vous (03.28.51.16.80), aquarium (03.28.59.19.18).

Chyvelde : Ecomusée du Bommelaers Wall (03.28.20.11.03), visites de la ferme « Le Camélus » en saison (élevage d'autruches) (03.28.26.04.05), visites de la dune fossile (03.28.26.50.20).

Hondschoote : Visites du moulin « Spinnewyn », église, hôtel de ville..., circuits vélo dans le bourg et environs (03.28.62.53.00), atelier de fabrication de jeux flamands (03.28.68.37.65).

Les Moères : Balades à cheval Ferme Saint-Foy (03.28.58.28.28).

Manifestations annuelles

Bray-Dunes : Festival des Folklores du monde en juillet, plateau d'artistes (spectacle) en août, (03.28.26.61.09).

Coudekerque-Branche : Fête de la Nature en août-septembre (03.28.29.25.25).

Dunkerque : Carnaval en février-mars (03.28.66.79.21), « Trophée des sables » - course en chiens de traîneau en mars (03.28.26.27.02), Marathon des Dunes de Flandre (03.28.27.11.12), « Les 4 jours de Dunkerque » en mai (03.28.63.76.99), Fête de la Mer et du nautisme (03.28.63.33.39), « Jazz Opal », « Un tour avant le tour » en juin,

« La citadelle en bordée » en juillet (03.28.66.79.21), Festival de la Côte d'Opale en juillet (03.21.30.40.33), « Nuit de Malo » et Festival de la Mouette rieuse en août, Bénédiction de la mer en août (03.28.66.79.21), les boucles Dunkerquoises en septembre (03.28.26.27.02), fête de la Saint-Martin en novembre (03.28.26.27.62).

Hondschoote : Journée « artistes dans la rue » en juin, Festival du Carillon en août (03.28.62.53.00), « Karyole Feest » en septembre (03.28.20.22.20), Fête des Vendanges en octobre (03.28.62.53.00).

Leffrinckoucke : Fête de la Plage et le tournoi à l'honneur en août (03.28.29.05.06).

Les Moères : Journée du Cheval en septembre (03.28.58.28.28), Fête de la Saint-Hubert en octobre (03.28.26.41.20), Halloween et visites guidées des souterrains en octobre (03.27.78.36.15).

« RDV Nature et Patrimoine » : Découverte la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

« Retables de Flandre » : Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur rendez-vous (03.28.68.69.78).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices du Tourisme et au CDT Nord.

Renseignements

Office de Tourisme de Bray-Dunes : 03.28.26.61.09.

Office de Tourisme de Coudekerque-Branche : 03.28.64.60.00.

Office de Tourisme de Dunkerque - Dunes de Flandre : 03.28.66.79.21.

Office de Tourisme d'Hondschoote - Pays du lin : 03.28.62.53.00

Office de Tourisme de Leffrinckoucke : 03.28.69.05.06.

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



à PIED dans le NORD

Flandre Côte d'Opale



N° 12

Circuit de la Dune du Perroquet

Bray-Dunes (5 km - 1 h 40)



Front de mer à Zuydcoote.

1

Randonnée Pédestre Circuit de la Dune du Perroquet : 5 km

Durée : 1 h 40

Départ : Bray-Dunes, Office de Tourisme, place Rubben

Balises jaunes

Carte IGN : 2402 Ouest

L'avis du randonneur :

Circuit au sein de la dune du Perroquet.

Circuit familial accessible toute l'année, il permet de découvrir les « trésors » cachés de la plage et de la dune.

L'itinéraire dans les dunes est parfois difficile à suivre, le balisage pouvant être enseveli par le sable ou vandalisé, veuillez à l'avance nous en excuser.



Mouette rieuse.

2



Circuit de la Dune du Perroquet

(5 km - 1 h 40)

Départ : Bray-Dunes, Office de Tourisme, place Rubben.

1 Empruntez la rue de l'Ancienne Gare et rejoignez la digue. Longez à droite celle-ci jusqu'au dernier immeuble.

2 Continuez le long de la plage et du cordon dunaire. Après 800 m, quittez la plage et entrez dans la dune par une espèce de crique (entrée de mer ensablée).

3 A l'intersection des sentiers, bifurquez à gauche ; franchissez une chicane et poursuivez jusqu'à un blockhaus.

4 Continuez à gauche et rejoignez le calvaire. Le calvaire a été édifié sur la plus haute dune à la mémoire des marins pêcheurs disparus en mer. De ce point, la vue générale du site est possible jusqu'à la Réserve Naturelle du Westhoek chez nos voisins Belges. Descendez ensuite en direction du camping municipal. Quittez le massif dunaire. A la sortie du chemin, tournez à gauche Avenue de la Liberté puis empruntez à droite la rue de l'Ancienne Gare. Retrouvez l'Office de Tourisme.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

A

B

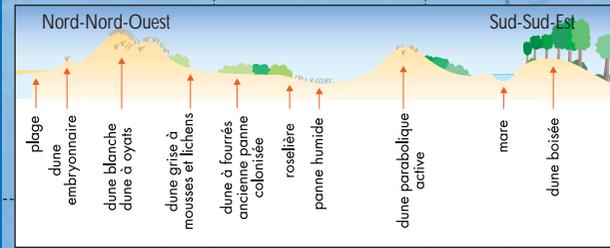
C

D

E

F

G



1

2

3

4

5

6

7

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos débris.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels
Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89)
pdipr@cg59.fr

Extraits des cartes IGN 2402 Ouest - Convention n° 7006/IGN - Copyright 2003



Circuit réalisé avec le concours du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres et du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre. La gestion, l'animation et la surveillance sont assurées par les gardes départementaux.

